

Une maison communautaire mais pas à n'importe quel prix

La communauté de communes de l' Arc mosellan a bien grandi. Avec ses quarante-quatre agents, elle est aujourd'hui à l'étroit dans ses locaux de Buding. L'idée d'une nouvelle construction se dessine petit à petit mais sur le plan financier, les élus veulent – et doivent – rester prudents.

- 14/03/2019



Photo HD Un programmiste esquisse un projet de maison communautaire à 10 M€. Beaucoup trop pour l' Arc mosellan qui doit affiner son projet. Photo RL /Philippe NEU

Hervé Wax est un élu pragmatique : pas question de dépenser l'argent que la communauté de communes de l'Arc mosellan n'a pas. À un an des élections locales, la priorité du vice-président en charge des finances est de laisser un héritage au carré aux futurs successeurs.

Pour y parvenir, un audit a été commandé à un cabinet spécialisé sur la période 2014-2018. Une projection des incidences financières jusqu'en 2022 est également attendue dans les prochaines semaines. Le document doit permettre aux élus d'arbitrer leurs choix budgétaires. Donc les investissements à venir dans les quatre ans.

Les conclusions tiennent en quelques chapitres clés. Ils ont été présentés mardi soir en conseil communautaire, lors du débat d'orientation budgétaire.

Ce qui est incontournable...

Parmi les investissements incontournables, il y a la mise aux normes des déchetteries. « Complémentaire à la mise en place de la redevance incitative que nous souhaitons à terme », confirme Hervé Wax. Sur le même sujet, des travaux s'imposent au centre d'enfouissement des déchets d'Aboncourt.

La création d'un multi-accueil à Guénange est actée. Celles de Kœnigsmacker, Metzervisse et Kédange seront discutées ultérieurement.

Cette année encore, une enveloppe à cinq zéros sera allouée aux communes pour boucler le programme de requalification des espaces publics.

S'ajoutent encore la réalisation de la piste cyclable entre Elzange et Kœnigsmacker, la réfection des ouvrages hydrauliques du moulin à Buding, l'enfouissement des réseaux secs, le programme d'accompagnement des communes vers le zéro phyto. Au total, sur la période 2019-2022, 10 M€ de travaux sont déjà votés.

Des choix optionnels

Reste les investissements souhaités (pour 15,8 M€) mais encore non budgétisés ni même votés.

C'est le cas de la future maison de la communauté de communes, dont la nécessité se dessine chaque jour un peu plus. Avec ses quarante-quatre agents permanents, l'Arc mosellan est à l'étroit dans ses locaux de Buding. Personne ne sous-estime cette réalité mais aucun élu n'est prêt à engloutir 10 M€ dans la réalisation d'un tel projet. Or c'est bien cette estimation que les élus tiennent entre les mains.

Sagement mais fermement, ils ont choisi de temporiser. Une commission de travail sera créée pour analyser les besoins, élaborer un cahier des charges. « La communauté du Warndt (Creutzwald) a travaillé sur un projet similaire et s'en est tirée autour de 3M€. On devrait bien y parvenir », glisse le conseiller Arnaud Spet. Chiche !